



## CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

### Procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins du jeudi 21 juin 2012 à 20 heures

L'assemblée ordinaire est convoquée par le Bureau à la demande de la Municipalité pour le 21 juin 2012 à 20 h. à la salle communale avec l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011 ;
- 2) Communications du bureau et de la municipalité ;
- 3) Préavis 1/12 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 360'000 CHF pour créer et financer une classe supplémentaire à l'école Jean de la Fontaine 2 ;
- 4) Préavis 2/12 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 130'000 CHF pour réaliser l'étude du complexe scolaire, sportif et culturel de la place de l'ancienne scierie ;
- 5) Préavis 3/12 relatif à une demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation Régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC) ;
- 6) Préavis 4/12 relatif au remplacement conduite Eau Sous Pression (ESP) Bassins-La Cézille et réfection des collecteurs Eaux Usées (EU) et Eaux Claires (EC) rue du Châtelard ;
- 7) Préavis 5/12 concernant le rapport de la municipalité sur les comptes – année 2011 ;
- 8) Préavis 6/12 concernant le rapport de la municipalité sur la gestion de l'année 2011 ;
- 9) Nomination du bureau ;
- 10) Nomination de la commission de gestion ;
- 11) Nomination de la commission des finances ;
- 12) Elections complémentaires à différentes commissions permanentes ;
- 13) Propositions individuelles ;
- 14) Divers.

Présidence : Odile Hausser  
Secrétariat : Francine Bandieri  
Scrutateurs : Robert Dutoit et Hans Rein

33 conseillers sont présents, 3 sont excusés.

La présidente constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer. Elle donne lecture de l'ordre du jour qui sera suivi sans autre.



1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011

Ce procès-verbal est approuvé sans opposition avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau et de la municipalité

a) du Bureau

- La Présidente donne lecture des lettres de démissions de Mme Martina Mermoud et de M. Frédéric Duvoisin. Cela implique que 2 suppléants doivent être assermentés. Il s'agit de Mme Tamara Martyn et de M. Nicolas Sudan. Mme Martyn n'ayant pas pu être présente, elle sera assermentée lors d'une prochaine séance.
- Il est procédé à l'assermentation de M. Nicolas Sudan. Après lecture de la promesse et serment de Mr Sudan, il est admis au sein du Conseil et peut valablement délibérer.
- A partir de ce moment, 34 conseillers sont présents.
- La présidente a adressé ses félicitations à M. Maurice Treboux, élu nouveau député au Grand Conseil et espère qu'ainsi la voix de notre commune et de notre région pourra mieux se faire entendre.
- Le calendrier des prochaines séances ordinaires est remis aux conseillers.
- La présidente rappelle qu'un calendrier est également fixé pour les séances de commissions. Aucun rappel n'ayant été prévu, les membres des commissions sont priés de s'y conformer.

b) de la Municipalité

- M. Vukasovic informe que les travaux pour les eaux du Gény sont terminés et le budget tenu. Concernant le chauffage à distance des Plattets, la Municipalité va établir un règlement d'utilisation. Les travaux de réfection des fontaines sont en cours.

-M. Matthey informe que la Municipalité présentera un nouveau règlement pour les taxes d'élimination des ordures.

En ce qui concerne son dicastère, il a participé à de nombreuses séances et visites : SADEC, CRIDEC, TRIDEL, APEC, Germanier.

Il annonce le départ du pasteur de la paroisse, M. Bertrand de Félice et rappelle les anniversaires marquants de ce début de législature : Mme Blom 90 ans et M. Dufour (papa de notre présidente) 100 ans.

- M. Lohri informe que la consultation sur les horaires de bus est terminée. En résumé, il est prévu 24 courses aller/retour sur la ligne Nyon-St-George et 15 courses sur la ligne Gland – Le Vaud – Bassins. Le taxi-bus va mettre en service un bus de 40 places et le dernier arrivera à Bassins à 23.38 h. Un bus articulé sera mis en service sur la ligne Nyon – St-George.

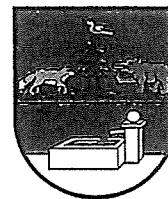
3. Préavis 1/12 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 360'000 CHF pour créer et financer une classe supplémentaire à l'école Jean de la Fontaine 2

- Le rapport de la Commission d'urbanisme propose d'accepter ce préavis.
- Le rapport de la Commission des finances ne propose pas de décision.
- La présidente rappelle que, selon le droit vaudois, 4 options sont possibles pour les conclusions d'un rapport, soit approuver, refuser, proposer un amendement ou renvoyer le projet à la Municipalité.
- Mme Matthey, explique, au nom de la commission, qu'elle est d'accord avec le préavis mais trouve le projet trop cher.
- La discussion est ouverte. Après un échange fourni à propos du coût de l'opération et le rappel par la Municipalité que le préavis doit mentionner la totalité du coût et que les subventionnements viendront par la suite, la discussion est close.
- Au vote, le préavis est accepté par 29 oui sans opposition.

4. Préavis 4/12 relatif à une demande de crédit extra-budgétaire de



COMMUNE DE BASSINS  
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



130'000 CHF pour réaliser l'étude du complexe scolaire, sportif et culturel de la place de l'ancienne scierie

- Le rapport de la Commission d'urbanisme propose d'accepter ce préavis.
- Le rapport de la Commission des finances propose d'accepter ce préavis.
- La discussion n'est pas demandée.
- Au vote, le préavis est accepté par 31 oui sans opposition.

5. Préavis 3/12 relatif à une demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation Régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)

- Le rapport de la Commission des finances propose d'accepter ce préavis.
- La discussion n'est pas demandée.
- Au vote, le préavis est accepté par 33 oui sans opposition.

6. Préavis 4/12 relatif au remplacement conduite Eau Sous Pression (ESP) Bassins-La Cézille et réfection des collecteurs Eaux Usées (EU) et Eaux Claires (EC) rue du Châtelard .

- Le rapport de la Commission des finances propose d'accepter ce préavis.
- La discussion est ouverte. A la question de savoir s'il y aura un changement dans les taxes de raccordement, la Municipalité répond négativement car cette taxe concerne effectivement les nouveaux raccordements et non pas l'entretien des installations. La question de turbiner l'eau sur le parcours a été étudiée mais n'est pas d'actualité.
- La discussion est close.
- Au vote, le préavis est accepté par 32 oui sans opposition.

7. Préavis 5/12 concernant le rapport de la municipalité sur les comptes – année 2011

- Le rapport de la commission de gestion propose d'accepter les comptes.
- La discussion est ouverte.
- M. Bernard Treboux informe qu'il n'a pas rédigé de rapport de minorité par manque de temps et confirme son opposition à l'acceptation des comptes. La question tient essentiellement au compte forestier dans lequel il estime que les travaux liés au renforcement du carrefour de la Croix pour le passage des camions de long bois ne sont pas du ressort de ce compte. Il considère qu'il s'agit d'un dépassement inadmissible du crédit extra budgétaire de ces travaux, qui n'a pas été communiqué au conseil. Une vive discussion s'ensuit d'où il ressort que la remarque de la commission concernant la communication entre la Municipalité et les commissions doit encore être améliorée.
- La discussion est close.
- Au vote, le préavis est accepté par 23 oui contret 2 non, le reste étant des abstentions.

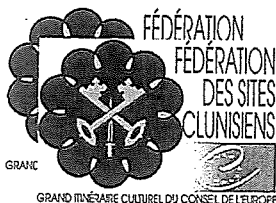
8. Préavis 6/12 concernant le rapport de la municipalité sur la gestion de l'année 2011

- Le rapport de la commission de gestion propose d'accepter ce préavis.
- La discussion n'est pas demandée.
- Au vote, le préavis est accepté par 29 oui sans opposition.

9. Nomination du bureau

- La vice-présidente Sylvie Elben prend la direction des opérations pour la première partie de ce point : élection du/de la président/e. Mme Odile Hausser accepte une réélection et il n'y a pas d'autre candidature. Elle est élue à l'unanimité.

- La présidente reprend les débats pour l'élection du/de la 1<sup>e</sup> vice-président/e : Mme Sylvie Elben accepte une réélection et il n'y a pas d'autre candidature. Elle est élue à l'unanimité.



COMMUNE DE BASSINS  
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



- Pour la 2<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Nadine Konrad accepte une réélection et il n'y a pas d'autre candidature. Elle est élue à l'unanimité.

- Les scrutateurs actuels : MM. Robert Dutoit et Hans Rein acceptent une réélection et il n'y a pas d'autre candidature. Ils sont élus à l'unanimité.

- Les scrutateurs suppléants : Mmes Célia Rastello et Frédérique Zesiger-Schärer acceptent une réélection et il n'y a pas d'autre candidature. Elles sont élues à l'unanimité.

10. Nomination de la commission de gestion

Sont proposés et élus à l'unanimité :

Mesdames et Monsieur

Badel Anne-Marie

Elmer Herlinda

Genevay-Bolay Anne

Rastello Célia

Schorr Jörg

Wehrin Elayne

Zesiger-Schärer Frédérique

11. Nomination de la commission des finances

Sont proposés et élus à l'unanimité :

Mesdames et Messieurs

Briachetti Antoine

Dänggeli Bruno

Dutoit Robert

Martignier François

Matthey Christiane

Rastello Célia

Ruffieux Michel

12. Elections complémentaires à différentes commissions permanentes

Suite à la démission de Mme Martina Mermoud qui faisait partie de plusieurs commissions, des postes sont à repourvoir :

Commission des affaires sociales et de la petite enfance :

Sont proposés et élus à l'unanimité :

Madame et Messieurs

Elben Sylvie

Marti Cédric

Sudan Nicolas

(Cette commission était composée de 5 membres, elle le sera désormais de 7 )

Commission déchetterie :

Est proposée et élue à l'unanimité :

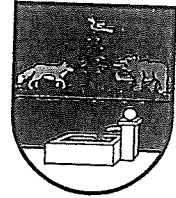
Madame Aeschbacher Marie-José

Commission de recours en matière de taxes communales et d'impôt :

Est proposée et élue à l'unanimité :

Madame Badel Anne-Marie

13. Propositions individuelles



La 2<sup>ème</sup> vice-présidente, Nadine Konrad, prend la parole pour présenter une motion proposée par Mmes Odile Hausser et Sylvie Elben suite à une rencontre dans le cadre cantonal et régional.

### MOTION

1. Nous demandons que, dans un premier temps, soit organisé, lors d'un Conseil Communal extraordinaire, un véritable débat contradictoire, non pas avec un représentant de Conseil Régional (trop directement impliqué) mais avec le syndic ou un municipal d'une commune qui y a adhéré, afin que chacun puisse se faire une opinion sur les avantages et les inconvénients.

2. Qu'à la suite de ce débat, la municipalité présente au Conseil Communal un préavis et que le Conseil vote, en toute connaissance de cause, pour ou contre l'adhésion de notre commune.

Dans la mesure du possible, nous souhaiterions un débat cet automne et une décision au printemps prochain.

Merci de l'attention que vous voudrez bien porter à cette proposition.

Odile Hausser

Sylvie Elben

- La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est aussitôt close.

- Au vote, par 24 oui sans opposition, la motion est prise en compte et transmise à la Municipalité pour y donner suite.

#### 14. Divers.

-Le Bureau du Conseil aimerait diminuer la production de papier. La présidente propose d'envoyer les documents du conseil par email. Cette proposition de recueil pas l'enthousiasme des conseillers.

- M. Briachetti demande que le panneau d'affichage des Siaux soit plus régulièrement mis à jour.

-M. Dubois demande si la Municipalité peut donner réponse à la suggestion de la commission des finances concernant le prix de l'eau. Cette proposition n'est pas applicable selon la Municipalité.

-M. Marti suggère d'utiliser du papier recyclé par souci d'écologie.

- M. Guenin propose une petite manifestation pour la nomination du nouveau député de notre commune. Le Syndic répond qu'il envisage de lui demander d'être l'orateur du 1<sup>er</sup> août.

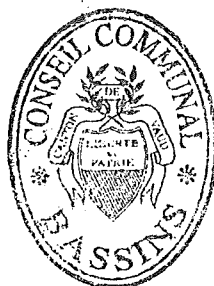
- La partie officielle étant terminée, le Syndic invite les Conseillers, ainsi que les auditeurs à partager une verrée comme c'est la coutume au conseil des comptes.

La séance est levée à 23 heures

Bassins, le 22 juin 2012

Odile Hausser, présidente

Francine Bandieri, secrétaire



VU PAR LE PRÉFET

le: 27 nov. 2012

Faint, illegible text or markings at the bottom center of the page.